

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE
RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 06 OCT 2025

N° 25-01277 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Le public burkinabè est informé de l'ouverture par arrêté n° 2025-2225/MFPTPS/SG/AGRE/DOC du 19 septembre 2025 de concours directs sans formation, pour le compte du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques (MTDPCE), dans le centre unique de Ouagadougou, conformément au tableau ci-dessous cité dans les conditions de candidature, **session de 2025**.

A- CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent prendre part à ces concours, les candidats des deux (02) sexes, de nationalité burkinabè, âgés de dix-huit (18) ans au moins et de quarante (40) ans au plus au 31 décembre 2025, titulaires des diplômes requis à la date d'ouverture des concours et remplissant les conditions d'aptitudes physiques et mentales exigées pour l'exercice de l'emploi postulé.

Toutefois, les personnes ayant un handicap compatible avec l'emploi sont autorisées à prendre part à ces concours.

Tableau précisant les concours, les diplômes requis et le nombre de postes à pourvoir :

N° d'ordre	Intitulé du concours	Diplôme requis	Nombre de postes à pourvoir
01	Ingénieur de conception en informatique (BAC+5)	Option : Génie logiciel Diplôme d'Ingénieur de Conception en Informatique, Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) ou Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) ou Master II (BAC+5) portant la mention informatique, avec une spécialisation en informatique de gestion ou en ingénierie de logiciels, Bases de données.	25
		Option : Réseaux, système et maintenance informatique – Télécoms Diplôme d'Ingénieur de Conception en Informatique, Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) ou Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) ou Master II (BAC+5), portant la mention informatique, automatique, réseaux télécoms, sécurité des systèmes informatiques ou informatique industrielle.	20

N° d'ordre	Intitulé du concours	Diplôme requis	Nombre de postes à pourvoir
02	Ingénieur des travaux en informatiques (BAC+3)	Option : Réseaux, système et maintenance informatique – Télécoms Diplôme d'ingénieur des travaux en Informatiques option réseaux et maintenance informatiques ou licence (BAC+3) portant la mention informatique, réseaux télécoms, automatique ou informatique industrielle.	40
03	Technicien supérieur des systèmes informatiques et télécommunication (BAC + 2)	Option : Réseaux, système et maintenance Informatiques- Télécoms Diplôme Universitaire de Technologies (DUT) ou Brevet de Technicien Supérieur (BTS) portant la mention informatique, automatique ou informatique industrielle.	30
TOTAL			115

Les personnes déjà intégrées dans la fonction publique ne sont pas autorisées à prendre part à ces concours.

Les personnes admises à un concours, ayant subi l'enrôlement biométrique pour l'intégration à la fonction publique ou déjà en formation dans une école de formation professionnelle depuis plus d'un (01) mois ne sont pas autorisées à prendre part à ces concours.

Tout contrevenant aux conditions de candidature s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

B- INSCRIPTION SUR LA PLATEFORME

Les candidatures sont reçues exclusivement sur la plateforme d'inscription en ligne e-concours, à l'adresse www.econcours.gov.bf ou par téléchargement de la version mobile Android de l'application **eConcoursBF** (disponible sur le site www.econcours.gov.bf), **du 10 octobre 2025 à 00h 00mn au 19 octobre 2025 à 23h 59mn.**

C- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal de 200 francs CFA adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale, signée et datée du candidat et donnant son adresse exacte y compris son numéro de téléphone ;
- un extrait d'acte de naissance ou toute autre pièce en tenant lieu ;
- une photocopie légalisée du diplôme requis ou de son attestation ;
- une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ou du passeport en cours de validité.

Tout dossier incomplet ou non conforme n'est pas accepté. Le dossier sera traité tel que reçu.

Les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques (MTDPCE).

Les candidats sont déclarés admissibles par ordre de mérite et leur admission ne sera définitive qu'après la validation de leurs dossiers physiques, dans la limite du nombre de postes à pourvoir et sous réserve d'un contrôle approfondi.

En cas d'admission, le candidat sera invité à fournir des pièces complémentaires.

D- ADMINISTRATION DES EPREUVES

Les candidats composent dans le centre unique de Ouagadougou. En outre, l'accès à la salle de composition est subordonné à la présentation du récépissé physique d'inscription et de la CNIB ou du passeport ayant servi à l'inscription.

Les candidats sont informés que les déclarations de perte de CNIB ou du passeport ne sont pas acceptées.

Les épreuves consistent en un test de culture générale et un test de niveau, administrés sous forme de Questions à Choix Multiples (QCM) sur table ou électroniquement sur ordinateur ou tablette.

L'épreuve de culture générale est notée sur vingt (20) points et l'épreuve de test de niveau sur quarante (40) points.

Toute note inférieure au cinquième (1/5) du nombre total des points est éliminatoire.

Les candidats admis sont immédiatement intégrés dans la fonction publique en qualité de fonctionnaire stagiaire et soumis à un stage probatoire d'un (01) an.

Tout candidat admis qui ne se serait pas présenté dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de leur convocation par la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques, sera déclaré défaillant et remplacé par un candidat de la liste d'attente, suivant le classement par ordre de mérite.

L'appel des candidats est fixé à **06h30mn** le jour de l'administration des épreuves.

Les date et lieux du déroulement des épreuves seront précisés ultérieurement.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général

Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA

*Chevalier de l'Ordre du Mérite de
L'Administration et du Travail*

